

attribuer l'abstention des compagnies de la consolidation de la paix à leur méconnaissance de ce thème. Après tout, la notion de consolidation de la paix n'a pas encore dix ans et on ne sait pas encore exactement ce qu'elle recoupe et comment la mettre en application. Il serait surprenant que les compagnies en sachent beaucoup sur un sujet qui est, somme toute, assez éluusif, même pour les organismes à vocation politique et humanitaire.

Pour cette enquête, nous avons identifié a priori certaines pratiques corporatives pouvant avoir un impact ponctuel sur la consolidation de la paix et avons tenté de vérifier si elles sont mises en pratique par des compagnies canadiennes :<sup>4</sup>

- Programmes de formation et d'éducation mettant l'accent sur la réconciliation, la résolution des conflits et la formation civique;
- Provision de soutien humanitaire;
- Aide aux programmes de réintégration;
- Construction et reconstruction des infrastructures;
- Collaboration active avec les acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux dans la résolution des conflits;
- Application de politiques d'emploi ouvertes et intégration des employés de diverses provenances dans la main d'œuvre.

## ÉTUDES DE CAS

### Bosnie-Herzégovine

Dans l'ensemble des pays de l'ex-Yougoslavie les investissements canadiens et la place des entreprises canadiennes sont minimales en raison de la situation politique actuelle et passée. La Yougoslavie, même en dehors du giron de l'Union soviétique, avait un système économique basé

---

<sup>4</sup> Pour un aperçu de la méthodologie, voir l'annexe 1 du rapport.